

SOCIETE POULINA GROUP HOLDING
Société Anonyme au capital de 180 003 600 dinars
Siège social : GP1 KM 12 Ezzahra
Identifiant Unique : 1058891R

AVIS DE CONVOCATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Avec possibilité de participation à distance ou présentielle

Suite à la décision du Conseil d'Administration réuni le 21/04/2021, les actionnaires de la société POULINA GROUP HOLDING sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle aura lieu le Mercredi 9 Juin 2021 à 10h30.

Compte tenu des circonstances particulières liées à la situation sanitaire, les actionnaires ont la possibilité de participer à ladite Assemblée à distance ou en présentiel au siège social de la société sis au GP1 KM 12- Ezzahra.

Cette Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers individuels, de la société PGH, au 31/12/2020.
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion, de la société PGH, au titre de l'exercice 2020.
- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers individuels, de la société PGH, au 31/12/2020.
- Approbation du rapport de gestion et des états financiers individuels relatifs à l'exercice 2020.
- Examen des états financiers consolidés, du groupe PGH, au 31/12/2020.
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion, du groupe PGH, au titre de l'exercice 2020.
- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes afférent aux états financiers consolidés, du groupe PGH, au 31/12/2020.
- Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés, du groupe PGH, relatifs à l'exercice 2020.
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.
- Affectation du résultat de l'exercice 2020 et distribution des dividendes.
- Fixation des jetons de présence des Administrateurs pour l'exercice 2020.
- Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2020.
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- Franchissement de seuil.
- Information de l'Assemblée Générale conformément aux articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

* Pour la participation à distance, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle met à la disposition des actionnaires une plateforme électronique dédiée, et ce, sur le site de la société à l'adresse suivante : www.poulinagroupholding.com/actionnaires

Afin de communiquer via cette plateforme électronique, il est indispensable pour les actionnaires de procéder à une inscription à distance en remplissant un formulaire disponible sur le site.

Une fois inscrits, les actionnaires peuvent accéder à la plateforme dédiée pour consulter les documents de l'Assemblée mis à leur disposition, notamment le bulletin spécial de vote.

Les actionnaires sont invités à envoyer le bulletin de vote soit par courrier officiel, soit à le déposer directement au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING (service juridique). Il n'est tenu compte que des votes reçus avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'Assemblée Générale.

Les actionnaires peuvent suivre en direct le déroulement de l'Assemblée, via le lien d'accès qui leur est indiqué dans la plateforme, interagir et poser des questions.

Les actionnaires ont la possibilité, via la plateforme, de poser des questions ou de formuler des observations concernant les documents et les informations mis à leur disposition ou une question en lien avec l'assemblée, au plus tard le 2 Juin 2021.

Hormis les questions ayant une incidence sur le vote toutes les autres questions et remarques transmises à la société POULINA GROUP HOLDING avant la tenue de l'Assemblée, ou posées séance tenante donneront lieu à des réponses aux actionnaires au cours de l'Assemblée en temps réel.

Tout actionnaire désirant donner mandat au Président pour se faire représenter doit déposer ou faire parvenir au plus tard, 5 jours avant la tenue de l'Assemblée, son pouvoir au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING (service juridique).

* Les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société POULINA GROUP HOLDING et ce durant le délai légal.

Projet des résolutions

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue régulièrement, le Mercredi 9 juin 2021 à 10h30, au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING, S.A, sis au GP1 KM 12 Ezzahra, sur convocation du Conseil d'Administration publiée dans le délai légal de 21 jours au Bulletin Officiel du R.N.E. et au J.O.R.T. n° du

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir examiné les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2020, et entendu la lecture du rapport de gestion de la société POULINA GROUP HOLDING et du rapport général des commissaires aux comptes, y afférents, sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve lesdits états financiers individuels de cet exercice ainsi que ledit rapport de gestion et toutes les opérations traduites dans ces rapports et états financiers.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir examiné les états financiers consolidés du groupe POULINA GROUP HOLDING arrêtés au 31 décembre 2020, et entendu la lecture du rapport de gestion dudit groupe et du rapport des commissaires aux comptes, y afférents, sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve lesdits états financiers consolidés de cet exercice ainsi que ledit rapport de gestion tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes constatant que la société POULINA GROUP HOLDING a réalisé les opérations visées à l'article 200 et suivants, et à l'article 475 du code des sociétés commerciales, approuve lesdites opérations

telles qu'elles sont présentées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition faite par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2020, s'élevant à la somme de 120 439 463,482 DT, comme suit :

RUBRIQUES	MONTANTS EN DT
Résultat de l'exercice 2020	120 439 463,482
Résultat reporté	917,279
Total des résultats reportés avant affectation	120 440 380,761
Total des résultats distribuables	120 440 380,761
Dividendes	(46 800 936,000)
Dividendes soumis à la retenue à la source	(46 800 936,000)
Réserves Statutaires	(73 639 000,000)
Report à nouveau	444,761

Le dividende est fixé à 0,260 DT par action. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration un montant global de quatre-vingt-sept mille cinq cent (87 500) Dinars à titre de jetons de présence pour l'exercice 2020. Ce montant sera réparti équitablement entre les membres du Conseil d'Administration après déduction de la retenue à la source.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Comité Permanent d'Audit un montant global de vingt cinq mille (25 000) Dinars en rémunération de l'exercice 2020. Ce montant sera réparti à raison de dix mille (10 000) Dinars pour le Président du Comité et cinq mille (5 000) Dinars pour chaque membre du Comité. Lesdits montants sont soumis à la retenue à la source.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Assemblée Générale Ordinaire informe les actionnaires qu'elle n'a pas reçu de déclarations de franchissement de seuil au courant de l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport présenté en application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales, concernant les fonctions occupées par les Administrateurs, le Président du Conseil, le Directeur Général et le Directeur Général Opérationnel dans d'autres sociétés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire délègue au porteur le pouvoir d'accomplir toutes les formalités d'enregistrements et de publications requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SOCIETE POULINA GROUP HOLDING

Société Anonyme au capital de 180 003 600 dinars

Siège social : GP1 KM 12 Ezzahra

Identifiant Unique : 1058891R

AVIS DE CONVOCATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Avec possibilité de participation à distance ou présentielle

Suite à la décision du Conseil d'Administration réuni le 21/04/2021, les actionnaires de la société POULINA GROUP HOLDING sont informés que l'Assemblée Générale Extraordinaire aura lieu le Mercredi 9 Juin 2021 à 11h30.

Compte tenu des circonstances particulières liées à la situation sanitaire, les actionnaires ont la possibilité de participer à ladite Assemblée à distance ou en présentiel au siège social de la société sis au GP1 KM 12- Ezzahra.

Cette Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la mise à jour des statuts.
- Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.
- Approbation et adoption des statuts mis à jour.
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

* Pour la participation à distance, l'Assemblée Générale Extraordinaire met à la disposition des actionnaires une plateforme électronique dédiée, et ce, sur le site de la société à l'adresse suivante : www.poulinagroupholding.com/actionnaires

Afin de communiquer via cette plateforme électronique, il est indispensable pour les actionnaires de procéder à une inscription à distance en remplissant un formulaire disponible sur le site.

Une fois inscrits, les actionnaires peuvent accéder à la plateforme dédiée pour consulter les documents de l'Assemblée mis à leur disposition, notamment le bulletin spécial de vote.

Les actionnaires sont invités à envoyer le bulletin de vote soit par courrier officiel, soit à le déposer directement au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING (service juridique). Il n'est tenu compte que des votes reçus avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'Assemblée Générale.

Les actionnaires peuvent suivre en direct le déroulement de l'Assemblée, via le lien d'accès qui leur est indiqué dans la plateforme, interagir et poser des questions.

Les actionnaires ont la possibilité, via la plateforme, de poser des questions ou de formuler des observations concernant les documents et les informations mis à leur disposition ou une question en lien avec l'assemblée, au plus tard le 2 Juin 2021.

Hormis les questions ayant une incidence sur le vote toutes les autres questions et remarques transmises à la société POULINA GROUP HOLDING avant la tenue de l'Assemblée, ou posées séance tenante donneront lieu à des réponses aux actionnaires au cours de l'Assemblée en temps réel.

Tout actionnaire désirant donner mandat au Président pour se faire représenter doit déposer ou faire parvenir au plus tard, 5 jours avant la tenue de l'Assemblée, son pouvoir au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING (service juridique).

* Les documents destinés à l'Assemblée Générale Extraordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société POULINA GROUP HOLDING et ce durant le délai légal.

Projet des résolutions de l'AGE

(Mise à jour des statuts)

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue régulièrement, le Mercredi 9 juin 2021 à 11h30, tout en donnant aux actionnaires la possibilité d'y participer à distance ou en présentiel au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING s.a, sis au GP1 KM 12- Ezzahra, et ce, sur convocation du Conseil d'Administration publiée dans le délai légal de 21 jours au Bulletin Officiel du R.N.E. et au J.O.R.T. n°38 du 11 Mai 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la mise à jour des statuts, approuve ledit rapport et décide de modifier, reclasser et reformuler certains articles des statuts de la société afin de les rendre en conformité avec les dispositions du code des sociétés commerciales telles que modifiées par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et par d'autres textes, ainsi qu'avec la loi n°2018-52 du 29 octobre 2018 relative au registre national des entreprises.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, en conséquence des résolutions précédentes et après lecture du nouveau texte des statuts, approuve les modifications et décide la mise à jour des statuts de la société. Les statuts mis à jour, signés par les membres du bureau de la présente Assemblée, sont ainsi adoptés et annexés au présent procès-verbal.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au porteur le pouvoir d'accomplir toutes les formalités d'enregistrements et de publications requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à